

13. JESUS CIRCONCIS ET PRESENTE AU TEMPLE
(Lc. 2:21-24)

MATTHIEU, MARC	LUC	JEAN
	2	
	21. Le huitième jour, auquel l'enfant devait être circoncis, étant arrivé, on lui donna le nom de Jésus, nom qu'avait indiqué l'ange avant qu'il fût conçu dans le sein de sa mère. 22. Et, quand les jours de leur purification furent accomplis, selon la loi de Moïse, Joseph et Marie le portèrent à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur, 23. - suivant ce qui est écrit dans la Loi du Seigneur : <i>Tout mâle premier-né sera consacré au Seigneur,</i> 24. et pour offrir en sacrifice deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, comme cela est prescrit dans la loi du Seigneur.	

• Lc. 2:21a ***“Le huitième jour, auquel l'enfant devait être circoncis, étant arrivé, ...”*** :

Selon la chronologie adoptée dans ces études (voir l'étude n° 11) Jésus serait né le 1^{er} jour de la Fête des Tabernacles, le 15 Tichri. Le **“8^e jour”** suivant la naissance serait alors le 22 Tichri, qui est le **8^e Jour solennel de la Fête**, point ultime du calendrier liturgique, au début d'octobre de l'an -5.

a) Tout mâle Israélite devait être **“circoncis”** le **“8^e jour”**.

Gen. 17:12 (lors de l'instauration de l'Alliance avec Abraham) *“A l'âge de huit jours, tout mâle parmi vous sera circoncis, selon vos générations, qu'il soit né dans la maison, ou qu'il soit acquis à prix d'argent de tout fils d'étranger, sans appartenir à ta race.”*

Gen. 21:4 *“Abraham circoncit son fils Isaac, âgé de huit jours, comme Dieu le lui avait ordonné.”*

Lév. 12:3 *“Le huitième jour, l'enfant sera circoncis.”*

b) La **“circoncision”** était un **signe de l'Alliance** offerte par Dieu à l'homme (Dieu se donne à l'homme), et aussi un **signe de consécration** de cet homme, de sa mise à part, **de son appartenance** à l'Eternel (l'homme se donne à Dieu).

Rom. 2:29 *“Mais le Juif, c'est celui qui l'est intérieurement ; et la circoncision, c'est celle du cœur, selon l'esprit et non selon la lettre. La louange de ce Juif ne vient pas des hommes, mais de Dieu.”*

C'est donc la marque d'un **engagement réciproque d'amour**.

- Le nourrisson ne pouvant pas s'engager lui-même, **ses parents se substituaient à lui** pour prendre cette décision. Le nourrisson n'avait pas à donner son avis car Israël était une théocratie, c'est-à-dire un peuple consacré à l'Eternel par **hérédité**. Dieu marquait ainsi son plein engagement, mais hélas la circoncision de la chair ne garantissait pas la fidélité du circoncis à l'Alliance.

- Le rituel de la circoncision avait un caractère **prophétique**, et nul ne pouvait donc s'en dispenser. Mais le **rite** ne remplaçait pas l'**adhésion du cœur** qui ne pouvait venir que plus tard, quand l'individu pouvait s'engager consciemment. S'il ne le faisait pas, sa circoncision, même avec un couteau en or, devenait une preuve d'adultère spirituel aux yeux de Dieu.

- S'appuyer sur l'exemple de ce rite pour justifier le **baptême chrétien des enfants**, suivi d'un éventuel rite de **“confirmation”**, c'est ignorer la **signification prophétique et pédagogique** de ces gestes de l'AT qui n'étaient **que des ombres éphémères** d'une **Réalité** à venir. Ceux qui, par analogie avec la circoncision juive, veulent baptiser les nouveau-nés, ne devraient baptiser que les garçons.

- Le **baptême des enfants** n'est pas le baptême biblique de la Nouvelle Alliance, car le baptême n'est pas un rite magique de protection, mais il suppose un **engagement de la conscience** envers Dieu (1 P. 3:21). S'en contenter après avoir pris connaissance de l'enseignement clair des Ecritures, c'est, sauf cas de force majeure, de la **rébellion**, un **assujettissement** à une tradition religieuse humaine.

- Après le Déluge, l'**arc-en ciel** (un phénomène naturel choisi par Dieu comme symbole de la **Lumière du Trône** se liant à la terre) devenait **“circoncision”** quand sa signification pouvait entrer dans un cœur.

c) Dans la **Nouvelle Alliance** en Christ, l'homme, mais **aussi la femme**, doivent **pareillement** être **“circoncis”**. Mais la nouvelle **“circoncision”** n'est plus un signe visible **dans la chair**, mais une marque vivante : la **greffe** de la Semence de Vie éternelle (le Souffle de Christ) dans l'âme.

Comme l'enseignait la **“circoncision”** dans l'AT, **Dieu s'offre** à l'homme en l'attirant vers le Christ, et **le croyant s'offre** à Dieu en s'abandonnant ç son tour à Christ.

C'est le signe d'un **mariage de deux sangs** (cf. l'étrange déclaration de **Séphora**, contrainte de circoncire d'urgence le fils de Moïse, Ex. 4:25 "*Tu es pour moi un époux de sang !*" ; elle découvrait que ni son fils, ni son mari ne lui appartenaient !

- Tout comme la circoncision de l'Ancienne Alliance, le Sceau de l'Esprit est **indispensable, indélébile et irrévocable**.
- La différence est que la circoncision était effectuée **indistinctement** sur tout nouveau né du **peuple** de l'Alliance, **bien avant** que l'enfant n'ait pris aucun engagement, alors que, sous la Nouvelle Alliance, le Sceau est apposé **par Dieu** et seulement sur ceux dont il a pesé la réalité de l'engagement **déjà pris**.
- La circoncision n'était qu'un symbole ne garantissant pas la réalité ainsi représentée, alors que le Sceau de l'Esprit est une Réalité répondant à une réalité.

d) Dans l'AT, c'est **un tiers** qui pratiquait la circoncision. Il n'y avait **pas d'auto-circoncision**. De même, dans la Nouvelle Alliance, ce n'est **pas l'homme** qui peut juger s'il a cru ou non. **C'est Dieu** qui appose son Signe, le Sceau indélébile de l'Esprit, en révélant un aspect de la gloire de Jésus-Christ.

- L'Esprit est certes reçu par **ceux qui ont la foi**, mais **c'est Dieu**, et non pas l'individu, ni une tierce personne, qui juge si la personne a vraiment la foi.
- Faute de connaître cette vérité, une grande partie de l'église chrétienne a été entraînée dans une **fausse sécurité** et dans de grandes **tribulations**.

Pour un Israélite responsable, le **signe physique extérieur** devait témoigner d'une **réalité spirituelle intérieure**.

Dans les deux Alliances, la circoncision de la chair, comme celle du cœur, est **un signe qui retranche**. La "**circoncision**" mosaïque annonce le **retranchement des énergies naturelles** hostiles à la volonté divine, ce que Paul appelle le "*corps de la chair*" :

1 Jn. 2:15-16 "*N'aimez point le monde, ni les choses qui sont dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui ; (16) car tout ce qui est dans le monde, la convoitise de la chair, la convoitise des yeux, et l'orgueil de la vie, ne vient point du Père, mais vient du monde.*"

e) La "**circoncision**" devait donc devenir la marque d'un **désir de mise à mort** de ce qui, dans l'homme déchu, fait obstacle à la communion avec l'Esprit Saint.

Rom. 8:12-13 "*(12) Ainsi donc, frères, nous ne sommes point redevables à la chair, pour vivre selon la chair. (13) Si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; mais si par l'Esprit vous faites mourir les actions du corps, vous vivez, (14) car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu.*"

Ce ne sont pas les cheveux ou les ongles qui étaient coupés. Le **prépuce** retranché lors de la "**circoncision**" prophétisait la fin de l'oppression de la souillure adamique subie **héréditairement** de génération en génération.

- Comme toute mise à mort, c'était une opération **douloureuse**. Pour les croyants le baptême de l'Esprit marque le **début des douleurs** de l'enfantement consécutives à l'ensemencement d'un germe de Vie.
- Les Hébreux ont dû transporter durant 40 ans dans le désert le **cercueil de Joseph**, prophétisant ainsi une **mise à mort intérieure quotidienne** durant le pèlerinage, jusqu'à ce que la vieille génération (le vieil homme) disparaisse, et cela jusqu'à l'entrée en Terre Promise (le point de rendez-vous avec la Résurrection). La circoncision d'un instant devient la circoncision de toute une vie.
- N'ont été conduits jusqu'en Terre Promise que ceux qui avaient été **vraiment ensemencés par le Verbe** révélé en Moïse.
- Dans la Nouvelle Alliance, le **couteau** est remplacé par le Souffle de Vie éternelle véhiculé par le sang de Jésus-Christ. Revenir au rite mosaïque serait une preuve de cécité spirituelle.

Gal. 5:2 "*Voici, moi Paul, je vous dis que, si vous vous faites circoncire, Christ ne vous servira de rien.*"

f) La "**circoncision**" avait lieu le "**huitième jour**" : c'était le début d'un **nouveau cycle** (d'un nouveau septénaire). L'expérience de la Chambre Haute a de même inauguré le **cycle des "sept églises d'Asie"** (Ap. 1:4), une image du cycle de l'église issue des Nations (il s'achèvera avec le retour de Jésus-Christ).

Le chiffre "**8**" symbolise dans la Bible l'entrée dans un palier supérieur de révélation, et, au palier ultime, de la résurrection. Pour les Israélites, la "**circoncision**" marquait le début de la vie réelle du nourrisson, de sa **différence** avec le **monde** païen environnant (il en va de même avec la Nouvelle naissance d'En-haut).

- La "**circoncision**" était un signe de **naissance dans une autre sphère**. Pour les Israélites, la circoncision faisait d'eux un peuple à part **à qui Dieu se révélait** de façon sans pareille, par les **prophètes**. Cette **communication** du conseil de Dieu est une caractéristique essentielle de toute **Alliance** qui rapproche du Trône (l'Esprit conduit dans toute la Vérité, qui n'est autre que Christ).

• Nous avons soutenu l'hypothèse (étude n° 11) que **Jésus** a peut-être été circoncis le **8^e jour** suivant les sept jours de la Fête des Tabernacles (en l'an -5). Cette grande Fête du **8^e jour**, la **dernière** et la plus **joyeuse** Fête du calendrier prophétique, annonce une **super Pentecôte**, une **super Circoncision**, une **plénitude** de naissance d'En-haut (et non plus des arrhes), pour ceux qui sont en Christ.

• La "**circoncision**" d'Abraham, la "**circoncision**" des Hébreux, la "**circoncision**" de la Chambre Haute marquaient à chaque fois l'entrée dans une **nouvelle phase du Plan de la Rédemption** pour l'homme. La dernière "**circoncision**" ouvrira la porte de la manifestation des fils de Dieu (Rom. 8:19, 1 Jn. 3:2). Il y a eu **diverses Alliances**, mais toutes conduisent à une **même Promesse finale** pour tous (Eph. 2:12).

g) Ce sont tous les gens réunis autour du nourrisson qui avaient besoin d'être **circoncis par Christ** !

Mais, comme lorsque Jésus est venu vers Jean pour être **baptisé** par lui, et que Jean était réticent (Mt. 3:13-14), "**il était convenable que soit accompli ce qui était juste**" (Mt. 3:15).

Par cette "**circoncision**", Jésus devenait **participant de l'Alliance abrahamique** dans laquelle s'inscrit l'**Alliance mosaïque**, et c'est dans ce cadre qu'il débute sa fonction de "**Sauveur**" = "**Jésus**".

Gal. 4:4-5 "(4) *Lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la Loi, (5) afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la Loi, afin que nous reçussions l'adoption.*"

Col. 2:11 "... la circoncision de Christ consiste dans le **dépouillement du corps de la chair.**"

Héb. 2:17 "Il a dû être **rendu semblable en toutes choses à ses frères ...**"

Etant circoncis, **Jésus devait du même coup accomplir toute la Loi. Il portait dans sa chair la marque de l'obligation d'accomplir la Loi**, à laquelle il a effectivement obéi jusqu'à la mort, et cela pour la restauration de l'âme et du corps de ceux qui seraient greffés en lui (Phil. 2:8).

Gal. 5:3 "Tout homme qui se fait circoncire est **tenu de pratiquer la Loi tout entière.**"

h) C'est le jour de la "circoncision" que le nouvel Israélite recevait **son nom**. Dans la Nouvelle Alliance, c'est le jour où il naît de l'Esprit qu'il reçoit son "**nom nouveau**" (Ap. 2:17) synonyme de nature nouvelle et indispensable pour être citoyen de la Jérusalem nouvelle.

Cette "**circoncision**" a eu lieu à **Bethléhem**. Le déplacement à Jérusalem a eu lieu plus tard, et pour **deux autres rituels** différents :

- Marie devait passer par un rituel de **purification**,
- et Jésus devait être **consacré**, en tant que **premier-né**, à l'Eternel (rituel de **présentation**).

• **Lc. 2:21b** "... **on lui donna le nom de Jésus, Nom qu'avait indiqué l'ange avant qu'il fût conçu dans le sein de sa mère.**" :

a) C'est l'ange Gabriel qui avait ordonné le choix de ce Nom à **Marie, avant même la conception de l'enfant.**

Lc. 1:31 "Et voici, tu deviendras enceinte, et tu enfanteras un fils, et tu lui donneras le Nom de Jésus."

Joseph avait reçu la même instruction, mais **après** la conception de l'enfant :

Mt. 1:21 "Elle enfantera un fils, et tu lui donneras le Nom de Jésus ; c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés."

"**Jésus**", ou "**Iésous**" en grec, ou "**Yeschoua**" en araméen, ou "**Yéhoschua**" en hébreu, signifie "**L'Eternel sauve.**" Ce Nom contient les lettres du **Tétragramme YHVH**. Désormais, le Nom **YHVH** n'est plus jamais utilisé dans le NT.

• Le nom hébreu "**Yéhoschua**" (Yod-Vav-Shin-Ayin) est formé de "**Yeho**", un diminutif dérivé de **YHVH**, et de "**schua**", qui évoque un cri qui sauve. Jésus est celui qui sauve, et juste avant d'expirer sur la croix, il a lancé un "**grand cri**" de victoire et d'appel (Mt. 27:50).

• Dans le NT, le nom hébreu a été transcrit en majuscules grecques : "**ΙΗΣΟΥΣ**" (Iésous).

Ce Nom est une invitation à méditer la prophétie d'**Esaïe 7**, rappelée par **Mt. 1:23** (cf. commentaire de ce verset), où le prophète donne à l'avance l'appellation d'**Emmanuel**, qui signifie "**Dieu avec nous**", garantissant que Dieu sera favorable à la portion fidèle de son peuple :

Es. 7:14 "C'est pourquoi le Seigneur lui-même vous donnera un signe, voici, la jeune fille deviendra enceinte, elle enfantera un fils, et elle lui donnera le nom d'Emmanuel."

b) L'attribution du nom lors de la circoncision était une **coutume juive** basée sur **Genèse 17:5,10** et **Genèse 21:3-4** :

Gen. 17:5,10 "(5) *On ne t'appellera plus Abram (= "le père est exalté") ; mais ton nom sera AbraHam (= "père d'une multitude"), car je te rends père d'une multitude de nations. - ... - (10) C'est ici mon Alliance, que vous garderez entre moi et vous, et ta postérité après toi : tout mâle parmi vous sera circoncis.*"

Gen. 21:3-4 “(3) *Abraham donna le nom d'Isaac* = “il rira”) *au fils qui lui était né, que Sara lui avait enfanté.* (4) *Abraham circoncit son fils Isaac, âgé de huit jours, comme Dieu le lui avait ordonné.*”

Ces deux textes relient la **circoncision** et l'octroi d'un **nom**.

c) Cette conjonction de la “**circoncision**” et de l'**attribution du nom** souligne que la **circoncision** préfigure la **Naissance d'En-haut** et la réception d'un **nom nouveau**, lequel reflètera la réception d'une **nature nouvelle**, dans une Nouvelle Alliance (de même que **Jacob** est devenu **Israël**).

Ap. 2:17 (Lettre à l'église de Pergame) “... *A celui qui vaincra je donnerai de la manne cachée, et je lui donnerai un caillou blanc ; et sur ce caillou* (allusion aux deux pierres d'onyx portées sur les épaules du souverain sacrificateur, et sur lesquelles étaient **gravés** pour toujours les noms des tribus héritières, Ex. 28:9) *est écrit un nom nouveau* (c'est celui de la nouvelle créature née de l'Esprit, de même que Jacob est devenu Israël), *que personne ne connaît, si ce n'est celui qui le reçoit* (car c'est la révélation personnelle de l'appartenance au Corps de Christ).”

Jean-Baptiste a lui aussi reçu son nom **au moment de la circoncision** (Lc. 1:59), et, comme pour Jésus, son nom avait été **annoncé avant sa conception** à son père Zacharie (Lc. 1:13).

Cela confirmait que Jean était rempli de l'Esprit **dès le sein de sa mère** (non pas dès sa conception, mais peut-être lors de l'entrevue de Marie avec Elisabeth).

d) C'est “**l'ange**”, un messenger de Dieu, qui a **prescrit ce Nom**. Aucun homme n'avait cette prérogative. **Seul l'Esprit de Dieu** peut accorder le “**nom nouveau**”. Il le fait au moment où il appose le Sceau de l'Esprit.

Le Nom de “**Jésus**” était à la fois un “**Nom nouveau**” et un Nom **éternel**, annoncé dès l'AT :

- C'est en effet sur ordre de l'Eternel que Moïse a prophétiquement changé le nom **d'Hosée fils de Nun** en “**Josué = Jehoschua**” (Nb. 13:16), qui n'est autre que le nom de “**Jésus**”. Or Josué est celui qui avait fait entrer son peuple en Terre promise.

- C'est en définitive l'**Eternel**, et non pas un **homme**, qui a choisi, pour le Fils, le nom d'**Emmanuel**.

• **Lc. 2:22** “**Quand les jours de leur purification furent accomplis, selon la loi de Moïse, Joseph et Marie le portèrent à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur, ...**” :

a) Le rite de la “**circoncision**” du jeune **Jésus** a eu lieu le **8^e jour** à **Bethléhem**.

Deux autres rituels devaient être accomplis après un **délai** appelé “**temps de la purification**” :

- la jeune **mère** devait offrir un sacrifice de **purification**, car son sang adamique avait coulé (comme avait coulé celui d'Eve lors de la naissance d'Abel, après la chute en Eden),
- l'**enfant Jésus** étant un **premier-né mâle** devait être “**présenté**”, c'est-à-dire **consacré à l'Eternel**.

Marie avait besoin d'être “**purifiée**” comme toute autre mère en Israël.

Le rituel de “**purification**” que va maintenant observer **Marie**, se déroule **plusieurs semaines après la naissance** (le délai de “**purification**”). Le service d'un **sacrificateur** était nécessaire, et Marie se rend à **Jérusalem** (à environ 10 km de Bethléhem), accompagnée évidemment par son enfant et son mari.

Lév. 12:2-4 “(2) ... *Lorsqu'une femme deviendra enceinte, et qu'elle enfantera un mâle, elle sera impure pendant 7 jours ; elle sera impure comme au temps de son indisposition menstruelle.* (3) *Le 8^e jour, l'enfant sera circoncis.* (4) *Elle restera encore 33 jours à se purifier de son sang ; elle ne touchera aucune chose sainte, et elle n'ira point au sanctuaire, jusqu'à ce que les jours de sa purification soient accomplis.*”

- L'**état d'impureté** venait de l'écoulement d'un **sang** qui rappelait le caractère héréditaire de la souillure spirituelle contractée lors de la chute en Eden.

- L'**état d'impureté rituelle** de Marie durait au total **40 jours** (7 jours d'impureté et 33 jours de **mise à l'écart rituelle**). Voir aussi Lév. 15:28-30).

- De même, l'Assemblée des fils d'Abraham qui est destinée à enfanter Christ, doit passer par **7 âges** nuageux, avant d'éclorre au soleil le “**8^e jour**”, au début d'une nouvelle semaine à un palier supérieur. Ces 7 âges sont aussi un temps d'épreuve et de formation symbolisé par le nombre “**40**”.

- “**40 jours**” et “**7 jours**” représentent en fait un **même cycle** vu sous des angles différents. Après la sortie d'Egypte, les Hébreux ont été testés, épurés durant “**40**” ans.

- Si une **fillette** était enfantée, les “**7 jours**” devenaient “**14 jours**”, et les “**40 jours**” devenaient “**80 jours**”. La signification symbolique est la même, mais les durées sont doublées pour rappeler que ce n'est pas Adam (image prophétique de Christ) qui a été séduit en Eden, mais Eve (image prophétique de l'Epouse de Christ ... une Epouse formée de femmes ... et d'hommes).

Ces différences de traitement ne se retrouvent plus sous la Nouvelle Alliance, sauf en ce qui concerne certains ministères d'enseignement. Au retour de Jésus-Christ, ces ultimes différences disparaîtront.

L'impureté de Marie ne mettait **pas en cause son appartenance à l'Alliance** scellée par l'Agneau pascal. C'est ce que Jésus a rappelé à Pierre :

Jn. 13:10 “*Jésus lui dit : Celui qui est lavé (il y a eu réconciliation) n'a besoin que de se laver les pieds (c'est un processus de sanctification réservé à ceux qui font partie d'un peuple de sacrificateurs) pour être entièrement pur ; et vous êtes purs, mais non pas tous.*”

b) Il y avait **impureté** car le sang avait été **mis à découvert**. La vie de l'âme invisible est véhiculée par le sang (Lév. 17:11). Depuis la chute en Eden, le sang mis à découvert **expose la souillure** de l'homme intervenue lorsqu'Eve a été séduite par le Serpent ancien. Les rituels de purification rappellent cette **tragédie** dont l'humanité a tendance à **ignorer** ou à **sous-évaluer** la gravité.

c) Il est écrit “**leur**” purification, et non pas “**sa**” purification. En effet, l'impureté rituelle de la femme qui vient d'enfanter est de même nature que son impureté périodique (Lév. 12:2 précité). En conséquence, **Joseph** est impur quotidiennement, du fait de ses contacts avec son épouse. **L'enfant** lui-même en était souillé :

Lév. 15:19 “*La femme qui aura un flux, un flux de sang en sa chair, restera sept jours dans son impureté. Quiconque la touchera sera impur jusqu'au soir.*”

- A chaque contact, le **mari** était impur et devait respecter un rituel précis.
- Le **mari**; préfiguration de Christ, doit avoir une épouse purifiée de toute souillure adamique. Jésus (comme Adam) acceptera de participer à cette malédiction de **l'Epouse prédestinée**.

Le rituel à observer (le 41^e jour dans le cas de la mère de Jésus, Lév. 15:28-30) à l'occasion d'un **enfantement** était plus contraignant que celui consécutif à une perte de sang ayant une autre cause. Dans le cas d'un enfantement, le rituel rappelle que la chute personnelle d'Eve était aggravée par la transmission héréditaire qui s'ensuivrait de sa souillure spirituelle aux générations suivantes.

Le rituel imposait un **holocauste** et un sacrifice **expiatoire** : cf. ci-après au v. 24.

• **Lc. 2:23** “*... suivant ce qui est écrit dans la loi du Seigneur : tout mâle premier-né sera consacré au Seigneur (litt. : saint au Seigneur), ...*” :

a) Tout **premier-né mâle** appartient à l'Eternel. C'était une manière de proclamer que **TOUT Israël** était consacré à l'Eternel. C'est vrai aussi pour **l'Eglise** : elle appartient à Christ.

De même, la mise à mort **des premiers nés égyptiens** était la marque de la défaite de tout un empire.

La tribu de **Lévi** jouera ce même **rôle représentatif**, avec insistance sur la **fonction sacrificielle** en principe dévolue à chaque croyant (ce qu'enseigne l'exemple d'Abraham).

- Au statut de “**premier-né**” étaient attachés **des droits** (en particulier le **droit d'aînesse**, c'est-à-dire la **double part** d'héritage), et aussi **des devoirs** (montrer l'exemple du respect des commandements divins, 1 Chr. 5:1).

- Les “**premiers-nés**” **appartiennent** à l'Eternel, car ce dernier les a acquis en les **délivrant** du jugement et de l'esclavage. Plus fondamentalement, ces “**règles**” ne sont que le reflet d'un lien **d'affection réciproque** entre Dieu et les hommes. L'Epouse appartient pareillement à Dieu qui la donne à Christ, car c'est par l'Esprit de Christ que la Vie est offerte.

Ex. 13:2,12 “*(2) Consacre-moi tout premier-né, tout premier-né parmi les enfants d'Israël, tant des hommes que des animaux ; il m'appartient. - ... - (12) Tu consacreras à l'Eternel tout premier-né, même tout premier-né des animaux que tu auras : les mâles appartiennent à l'Eternel.*” (= Ex. 22:29 ; 34:19-20 ; Lév. 27:26 ; Néh. 10:36).

1 Cor. 6:20 “*Car vous avez été rachetés à un grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps et dans votre esprit, qui appartiennent à Dieu.*”

2 Tim. 2:19 “*... Le Seigneur connaît ceux qui lui appartiennent (ceux qui lui ont abandonné leur cœur).*”

Rom. 8:9 “*... Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, il ne lui appartient pas.*”

Même les premiers-nés des **animaux** (purs et impurs) appartenait à l'Eternel. Même les prémices des **récoltes** lui étaient offertes. Toute vie animale et végétale appartient à Dieu.

Dans la Nouvelle Alliance qui ne se contente plus des ombres symboliques, il en résulte que mesurer la “**dîme**” reflète une incompréhension de ce qu'elle signifiait : **tous** les biens du croyant appartiennent à Dieu. La “**dîme**” n'est donc pas **une opération comptable**, mais une attitude du cœur résultant d'une révélation (1 Cor. 13:3 “*Quand je distribuerais tous mes biens pour la nourriture des pauvres, ... si je n'ai pas l'amour, cela ne me sert de rien.*”).

1 Cor. 6:19 “*Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes ?*”

b) **Appartenir** à l'Éternel est un **privilège**. **Appartenir** à l'Éternel dont nous sommes issus physiquement et spirituellement, c'est **ne pas appartenir** à Satan qui a refusé la souveraineté de Dieu.

L'Éternel se donne à ceux qui se donnent à lui, tandis que **Satan se nourrit** de ceux qu'il séduit et capture.

Aucun homme ne veut se livrer à Satan ! Mais ne pas se donner au Verbe de Dieu, c'est rester dans le filet du Meurtrier des âmes.

Lors de la manifestation future des fils de Dieu glorifiés, tous les croyants, **hommes et femmes**, participeront à égalité à l'**héritage** et à la **sacrificature** dans l'Amour divin. Jésus-Christ restera **le seul Premier-né des premiers-nés**.

c) Le "**premier-né**" d'un **homme** était racheté à l'**âge d'un mois** lunaire (Nb. 18:15) : il était alors consacré, et présenté à l'Éternel, avec versement de **5 sicles d'argent** (Nb. 18:16 ; 1 sicle = 16 grammes), et tout cela malgré la mise à part de toute la tribu de **Lévi** (Nb. 3:11-38), pour rappeler les **droits de Dieu sur son peuple** :

Ex. 19:5-6 "(5) *Si vous écoutez ma Voix, et si vous gardez mon Alliance, vous m'appartiendrez entre tous les peuples, car toute la terre est à moi ; (6) vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte.*"

Nb. 3:13 "*Tout premier-né m'appartient ; le jour où j'ai frappé tous les premiers-nés dans le pays d'Égypte, je me suis consacré tous les premiers-nés en Israël, tant des hommes que des animaux : ils m'appartiendront. Je suis l'Éternel.*" (= Nb. 8:17).

Jac. 1:18 "*Il nous a engendrés selon sa volonté, par la parole de vérité, afin que nous soyons en quelque sorte les prémices de ses créatures.*"

d) Joseph et Marie ont donné au sacrificateur les 5 sicles. Le sacrificateur a pris l'enfant, **l'a élevé** en direction du ciel (vers le Lieu très saint et/ou vers l'Orient) en le présentant de dos et de face, en signe de **totale** consécration. Le rituel avait lieu dans une entrée, réservée à cet effet, de l'enceinte extérieure du temple.

• **Lc. 2:24** "*... et pour offrir en sacrifice deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, comme cela est prescrit dans la Loi du Seigneur.*" :

Le rituel de **purification** de Marie a eu **40 jours** après l'enfantement, soit environ **10 jours** après la "**présentation**" du premier-né.

a) L'enfant n'est pas impliqué ici. C'est la purification de **Marie** qui est en cause dans ce rituel sanglant :

Lév. 12:6-7 "(6) *Lorsque les jours de sa purification seront accomplis, pour un fils ou pour une fille, elle apportera au sacrificateur, à l'entrée de la tente d'assignation, un agneau d'un an pour l'holocauste, et un jeune pigeon ou une tourterelle pour le sacrifice d'expiation. (7) Le sacrificateur les sacrifiera devant l'Éternel, et fera pour elle l'expiation et elle sera purifiée du flux de son sang. Telle est la loi pour la femme qui enfante un fils ou une fille.*"

Lév. 12:8 "*Si elle [la femme qui vient d'accoucher 40 ou 80 jours auparavant] n'a pas de quoi se procurer un agneau, elle prendra deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, l'un pour l'holocauste, l'autre pour le sacrifice d'expiation. Le sacrificateur fera pour elle l'expiation, et elle sera pure.*" [cf. Lév. 5:7].

b) **Les deux sacrifices** requis (l'holocauste et l'expiation) se déroulaient probablement comme le décrit **Lév. 5** : il y est question de sacrifier une tête de menu bétail à l'occasion (entre autres) d'une **impureté contractée**.

Le texte indique ce qui était prévu si le croyant n'avait **pas les moyens** de sacrifier un tel animal :

Lév. 5:7-10 "(7) *S'il n'a pas de quoi se procurer une brebis ou une chèvre, il offrira en sacrifice de culpabilité à l'Éternel pour son péché deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, l'un comme victime expiatoire, l'autre comme holocauste. (8) Il les apportera au sacrificateur, qui sacrifiera d'abord celui qui doit servir de victime expiatoire. Le sacrificateur lui ouvrira la tête avec l'ongle près de la nuque, sans la séparer ; (9) il fera sur un côté de l'autel l'aspersion du sang de la victime expiatoire, et le reste du sang sera exprimé au pied de l'autel : c'est un sacrifice d'expiation. (10) Il fera de l'autre oiseau un holocauste, d'après les règles établies. C'est ainsi que le sacrificateur fera pour cet homme l'expiation du péché qu'il a commis, et il lui sera pardonné.*"

c) Pour un **holocauste**, l'animal était **consumé** entièrement. Il était "*d'agréable odeur à l'Éternel*", car il **prophétisait** une **consécration totale** et **agréable** à Dieu, annonçant ainsi en particulier la consécration parfaite de Celui qui viendrait offrir sa vie parfaite à Dieu (toute la vie de Jésus, et pas seulement sa crucifixion) a été un holocauste "*d'agréable odeur à l'Éternel*").

Quant à l'**expiation** (le mot hébreu vient du verbe "*couvrir*"), ce n'était pas un sacrifice d'agréable odeur à l'Éternel, car il **prophétisait** la mise à mort de Celui qui viendrait se charger de la **souillure spirituelle** des hommes.

Dans ce rituel, **l'expiation précède l'holocauste** : or Jésus s'est d'abord offert durant toute sa vie en **holocauste** avant de devenir **expiation** et **culpabilité**.

Pour le croyant, le chemin est par contre inverse : ne peut en effet se donner à Dieu que celui qui **reconnait** d'abord le **bien-fondé du jugement de Dieu** et qui, en conséquence, **s'est jugé lui-même**.

d) La famille de Jésus n'était **pas assez riche** pour sacrifier un agneau, mais elle n'était **pas indigente**, sinon, selon **Lév. 5:11**, elle aurait apporté seulement un dixième d'épha de fleur de farine (sans huile et sans encens), pour un très simple sacrifice d'expiation.

e) Personne n'a sans doute vu :

- que cet enfant de quelques jours était **lui-même l'Holocauste** prévu par Dieu pour l'humanité,
- que cet enfant allait lui-même "*être fait porteur de venin*" (c'est ce qu'implique "*être fait péché*", 2 Cor. 5:2) sur un poteau, afin de purifier ceux qui se jugeraient selon les critères de Dieu.

Ni Marie, ni aucun autre témoin, n'ont compris que ces sacrifices étaient les **ombres d'une Réalité** dont **dépendait leur propre position éternelle**.

Marie ne pouvait pas encore comprendre que le sang qui a été versé devant elle préfigurait **le sang de son propre fils !**

f) Remarque :

Le fait que la **mère** doive accomplir un rituel de **purification** ne signifie absolument pas que la **femme** soit plus impure que **l'homme** !

Les **douleurs d'enfantement** endurées par les femmes du fait de la chute en Eden (Gen. 3:16), ne désignent pas les souffrances physiques de l'accouchement, mais **l'angoisse** de savoir que l'enfant va naître spirituellement infirme et mortel dans un monde enténébré.

Le rituel a été instauré pour **rappeler** aux humains que la souillure introduite dans le **Jardin d'Eden** par le Serpent ancien **se transmet par voie héréditaire**, de génération en génération, n'épargnant ni homme ni femme.

C'est **l'âme qui est souillée**, or **la vie de l'âme** étant véhiculée par le **sang**, ce dernier prend une signification essentielle lors d'une **naissance** et dans des **rituels** qui sont des **enseignements** et aussi des **prophéties**.

La **circumcision** des **mâles** rappelle pareillement que la souillure adamique se transmet par la **procréation**, et que cette sombre dynamique doit être retranchée. C'est la Naissance d'en-haut qui produit cette délivrance car elle introduit une Nouvelle Nature dans l'âme.